

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 49 (1904)  
**Heft:** 12

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** E.M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

*La fortification passagère et la fortification mixte ou semi-permanente*, par V. DEGUISE, major du génie. Bruxelles, Polleunis et Centerick, 1904. 1 vol. in 8, 523 p. et atlas in-folio. Prix : 20 fr.

Professeur de fortification à l'école d'application de l'artillerie et du génie de Bruxelles, M. le major Deguise est bien connu du public militaire par ses remarquables écrits sur la fortification de campagne.

L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs a sa place marquée dans toute bibliothèque militaire et devrait être lu par tout officier du génie. C'est un traité de fortification passagère aussi complet que possible, soit au point de vue de l'état actuel de cette branche de l'art militaire, soit au point de vue de son histoire.

La première partie contient sous le nom trop modeste d'essai historique, une véritable histoire de la fortification en général. En effet, comme le dit l'auteur, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, la fortification passagère suit, en quelque sorte pas à pas, les évolutions de la fortification permanente ; elle subit, au plus haut degré, l'influence de la fortification permanente aux différentes époques de l'art, que ces époques se signalent par une décadence ou par une rénovation de l'art défensif. L'histoire de la fortification passagère ne peut donc se faire sans celle de la fortification permanente.

Dans cette première partie, M. Deguise témoigne d'une grande érudition. Il donne sur les travaux des anciens peuples maints détails généralement peu connus ou oubliés, de nature parfois à rabaisser notre amour-propre. Nous y voyons, par exemple, que déjà du temps des Romains les légionnaires exécutaient le gros des travaux de fortification tandis qu'un corps spécial de *fabri* était chargé des travaux exigeant une plus grande habileté.

Les Romains avaient donc déjà des troupes du génie et les employaient d'après des principes qui n'ont été que tout récemment remis en honneur. Ils savaient même tirer un bien meilleur parti de la fortification passagère que ne l'ont fait les armées européennes jusqu'aux guerres les plus récentes. Le jeune Romain, au Champ de Mars, apprenait non seulement à manier les armes, mais aussi à élever des retranchements. Aussi la légion pouvait-elle à la fin de chaque marche établir son camp retranché sans fatigue ni murmure, tandis que jusques et y compris la guerre franco allemande on entend sans cesse parler de la répugnance du soldat à manier la pelle et la pioche.

M. Deguise intitule sa deuxième partie : *fortification passagère contemporaine*, et la troisième : *applications contemporaines de la fortification passagère*. Cette dernière nous semble bien écourtée au profit de la précédente. Les principes élémentaires de la fortification passagère sont relativement simples et peu nombreux ; les applications sont multiples et souvent difficiles. Il nous paraît conséquemment peu logique de consacrer, comme le fait M. Deguise, environ deux cent cinquante pages à la partie théorique et une cinquantaine seulement à l'application. Il est juste de dire que M. Deguise ne fait nulle part de la théorie pure, abstraite ; au contraire il ne se lasse jamais de répéter que la fortification passagère doit être considérée comme un moyen, un outil mis à la disposition de la tactique. Il est juste de dire aussi que sa deuxième partie comprend non seulement la fortification passagère proprement dite, mais encore un exposé de tous les travaux accessoires : destructions, chemins, voies ferrées, pont d'ordonnance et de circonsistance, etc. Cette deuxième partie forme ainsi un tout excessivement

complet, ce qui nous fait d'autant plus regretter que pour les applications l'auteur s'en soit tenu aux généralités. L'étude un peu détaillée d'un exemple concret, comme dans notre *fortification du champ de bataille* officielle, aurait été fort profitable et intéressante. Peut-être n'est-ce que partie remise; peut-être M. Deguise nous réserve-t-il cette étude pour un prochain volume.

L'ouvrage se termine par un chapitre sur la *fortification mixte* ou *semi-permanente*. C'est à ce genre de fortification qu'appartiennent nos ouvrages du Jolimont et du Buchberg. A ce point de vue il est intéressant de noter l'opinion de M. Deguise sur les abris en béton, dont on a fait dans ces ouvrages de nombreuses applications: «L'emploi des constructions bétonnées devra en général, être proscrit. En effet, disposât-on même des ressources et du temps nécessaires pour ériger de pareilles constructions, ce ne serait qu'au bout de quelques mois, un an peut-être après l'achèvement de l'ouvrage, que le béton offrirait quelque résistance au choc et à l'explosion des obus-torpilles.» M. Deguise propose d'autres constructions intéressantes et relativement faciles à exécuter. Il croit que ces abris, formés de couches alternantes de rails et de pierres, sont à l'épreuve du tir des obusiers de 12 cm.; il n'ose cependant affirmer qu'ils puissent résister aux projectiles des obusiers de 150 ou 155 mm.

N'oublions pas d'ajouter que l'ouvrage de M. Deguise est accompagné d'un atlas de vingt belles planches in-folio contenant plusieurs centaines de figures. Nous ignorons si cet atlas se vend séparément; si c'est le cas il remplacerait fort avantageusement dans l'enseignement les atlas plus anciens en usage jusqu'ici. L.

---

*Ueber Okkupation und Pazifizierung von insurgierten Gebirgsländern*, par le lieut.col. v. Lütgendorf. Vienne, Seidel et Sohn, 1904, 80 p. in-8. Prix : 2 fr. 50.

Cette brochure est écrite plus spécialement pour des lecteurs autrichiens. Son but est de tirer de l'étude des campagnes de Bosnie et d'Herzégovine des enseignements pour l'éventualité d'opérations analogues dans la Péninsule des Balkans.

Une campagne en Serbie ou en Albanie ne rentre guère, pour notre armée suisse, dans le cadre des probabilités. Les conditions d'opérations dans ces pays offrent cependant plus d'une analogie avec celles des opérations dans nos Alpes; ce n'est donc pas du temps perdu que de les étudier.

Aujourd'hui qu'il est sérieusement question de créer chez nous des troupes alpines, tout ouvrage traitant de la guerre de montagne offre d'ailleurs de l'intérêt pour un officier suisse. L.

---

*La légion germanique (1792-1793)*, par M. Arthur CHUQUET, de l'Institut. Un vol. in-8° de 386 pages. Paris, Chapelot, 1904.

Le nom de l'auteur nous assure que nous avons affaire à un ouvrage sérieux, méthodique, fortement charpenté et d'une incontestable valeur. Mais est-ce à dire que la lecture en soit palpitante? J'avoue que, hors le chapitre VI (*Saumur*), ce gros volume m'a paru presque dépourvu d'intérêts, au point de vue militaire. Il est surtout une étude historique. Au surplus, l'auteur ne s'en fait pas accroire. Il se contente comme il le dit modestement dans sa préface, d'avoir «résolu un petit problème». Et il évalue très exactement les résultats de son travail en disant qu'on saura désormais qui a commandé la légion, et comment s'orthographe le nom du héros de Saumur, et que c'est Malaquin qui a tué le Vendéen Dommaigné, tandis que Schweningen a tué le chouan Coquereau, et qu'Anselme Nordon, de Metz, a été vraisemblable-

ment le premier capitaine juif qu'ait eu l'armée française. Ajoutez à cela qu'on trouvera d'authentiques renseignements sur un épisode jusqu'ici obscur de la vie d'Augereau et de Marceau. Ajoutez encore qu'on rencontrera par-ci par-là quelques détails sur les mœurs militaires de l'époque. Et vous conviendrez que l'art de la guerre n'aura pas tiré un grand profit de cette savante étude historique.

E. M.

*L'étoile de la Légion d'honneur (1804-1904)*, par M. F.-A. RIGAULT.  
In-folio de 47 pages. Paris J. Leroy, 1904.

Sous une élégante couverture, avec d'admirables illustrations, présentée en un texte d'une grande perfection typographique, M. F.-A. Rigault nous raconte l'histoire non pas de l'ordre de la Légion d'Honneur, mais de l'insigne de cet ordre : il nous en expose les vicissitudes successives, ainsi que de la médaille militaire, sa sœur cadette. Cet ouvrage a donc un intérêt très spécial, mais il est fort bien fait, et j'ai plaisir à le signaler tout particulièrement aux personnes que peuvent intéresser les questions de cette sorte.

E. M.

*Une revanche française (Formigny, 15 avril 1540)*, par le lieutenant G. BRUNET, du 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Une plaquette in-8<sup>o</sup> de 72 pages avec de nombreux croquis.

Très bonne monographie, bien composée, bien écrite et facile à lire malgré toute l'érudition de l'auteur qui a fait appel à de nombreux documents. Je comprends que ce travail ait reçu une récompense du gouvernement : un prix décerné par la Société normande *La Pomme*. Je comprends moins que la postérité se mette martel en tête pour décider si Charles VIII a commis un déni de justice en attribuant à son gendre l'honneur de la victoire. Le lieutenant Brunet dit qu'il a eu raison, et il le prouve, ma foi ! très congruement. Il m'a l'air de faire très judicieusement et très justement le départ des mérites de chacun des deux chefs français qui vainquirent le corps de débarquement anglais, qui firent plus que le vaincre : qui l'anéantirent. Son arrêt définitif est digne de Salomon. Il renvoie les parties dos à dos... ou plutôt la main dans la main. A l'en croire, le comte de Clermont et le connétable de Richemont « ont droit à une égale part de gloire. L'auteur du monument qui vient (1<sup>er</sup> juin 1904) d'être élevé sur le champ de bataille, près de l'endroit d'où l'assaut final s'ébranla, a été bien inspiré en y représentant côte à côte ces deux guerriers, qui se donnent la main. »

E. M.

*Le général de la Horie (1766-1812)*, par M. Louis LE BARBIER. Vol. in-12 de 300 pages. — Paris, Dujarric et Co. — 1904. — Prix 3 fr. 50.

Cette histoire d'un général n'a presque rien de militaire, encore qu'il s'agisse d'un officier qui fut un bon officier. Mais il fut surtout un conspirateur, ou, s'il n'en fut pas un, il fut traité comme s'il l'avait été. Il fut fusillé avec Malet en 1812.

M. Le Barbier nous prouve, clair comme le jour, qu'il a été dupe et non complice, en cette circonstance, et que d'ailleurs il a passé toute sa vie à n'avoir pas de chance. Peut-être manquait-il un peu de doigté, de tact, de flair. Il s'est fait du tort par une honnêteté intransigeante et par une confiance un peu excessivement aveugle. Et ces deux qualités ou ces deux défauts, comme l'on voudra, l'ont empêché de réussir, en dépit de tous ses mérites.

Il n'a pas eu de chance dans sa vie : mais je crois qu'il a fait ce qu'il fallait pour n'en pas avoir.

E. M.